

Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT
Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation:	<input type="text" value="France"/>	Site:	<input type="text" value="Val D'Isère"/>	Name of the course:	<input type="text" value="G"/>
Nation:		Lieu:		Nom de la piste:	
Nation:		Ort:		Name der Strecke:	

2. Contact address:	<i>Club des sports de Val d'Isère</i>
Adresse à contacter:	<i>BP 61</i>
Kontaktadresse:	<i>Route de la Balme</i>
	<i>73150 Val d'Isère</i>

Tel: <input type="text" value="0479060349"/>	Mobile: <input type="text" value="0625942186"/>	Email: <input type="text" value="lit@valsport.org"/>
--	---	--

3. Already inspected by:	<input type="text" value="Jean Lou Costerg"/>	Hom. Nr	<input type="text" value="GS = 9990/01/11"/>
Déjà inspecté par:			<input type="text" value="SL = 9991/01/11"/>
Bereits inspiziert durch:			

4a. Course for (event): Piste pour (discipline): Strecke für (Disziplin):	GS	GS	SL	
(Variantes)	M <input checked="" type="checkbox"/> W <input type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/> W <input checked="" type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/> W <input checked="" type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/> W <input type="checkbox"/>
Start (m): Départ (m): Start (m):	2263	2213	2013	
Finish (m): Arrivée (m): Ziel (m):	1813	1813	1813	
Vertical Drop (m): Dénivelée (m): Höhendifferenz (m):	450	400	200	
Length (m): Longueur (m): Länge (m):	1570	1372	674	
* Minimum width (m): * Largeur minimale (m): * Mindestbreite (m):	30	30	40	
Average gradient %: Pente moyenne %: Durchschnittliche Neigung:	29	29	29	
Max. gradient %: Pente max. %: Grösste Neigung %:	46	45	40	
Min. gradient %: Pente min. %: Geringste Neigung %:	14	14	14	
Orientation: Orientation: Himmelsrichtung:	N.E	N . E	N . N	

* Optional / Optionnel / Optional

4b. Exceptions (Vertical drop, # Direction changes, etc):
 Exceptions (Dénivelée, # Changements de direction, etc):
 Ausnahmen (Höhendifferenz, # Richtungsänderungen, etc):

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

5. Water supply available: yes: no: Snow making: yes: no:
 Branchement d'eau: oui: non: Neige artificielle: oui: non:
 Wasseranschluss: ja: nein: Beschneigungsanlage: ja: nein:

6. Minimum protection necessary:
 Protection minimale nécessaire:
 Mindestanforderungen für die Absicherung:

*Interdire la piste à toutes personnes étrangères aux compétitions
 Pour les pistes paralleles avec clients les séparer par filets B où BC suivant le danger
 Pour les hommes protection du pylone de la télécabine N° 10 par matelas et suivant le tracé filets B en avant
 A l'entrée de forêt coté droit depuis la hauteur du pylone de la télécabine N°9 filets A sur 50m environ
 Depuis l'entrée basse vers la OK Diebold coté droit filets A sur 30m environ
 Protection du mat en bois de déviation pour le cable chenillette coté droit par matelas et si necessaire filets B
 Depuis le depart jeunes coté gauche filets A jusqu'a la sortie du tunnel
 Coté droit filets A de l'entrée du tunnel à la sortie environ 45m
 Protection de l'amarrage du treuille par matelas et si necessaire filests B
 Depuis le plan des eaux coté gauche protection des arbres par filets A jusqu'en aval du lieu dit la Cabane à
 poincet
 Au niveau du départ du Slalom enlever le canon neige , sinon protection par matelas et Erfenn en avant
 Protection des canons neige
 En fonction du tracé protection des arbres avec filets B , à doubler si necessaire
 En règle générale mettre en place les protections fixes où mobiles en fonction des dangers au moment des
 compétitions
 Avoir des filets B à disposition*

6.1 FINISH AREA details (width, length, protections):

Arrivée sans problème , 50m de large , 80 m de profondeur à fermer par filets BC

**Important! The Jury may require additional protection.
 Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.
 Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.**

7. Emergency evacuation arrangements:
 Modalités d'évacuation d'urgence:
 Abtransportmöglichkeiten bei Notfällen:

*Par le service des pistes de la station en bordure de piste
 Cabinet médical à la station 4km
 Hopital Bourg st Maurice 33km
 DZ au bas de la piste . Hélico Courchevel*

8. Connection and cabling start-finish (timing cables: pairs nr and type, outlets along the course):
 Liaisons et câblages départ-arrivée (câbles électrique de chronométrage: nr et type, dérivation):
 Verbindungen und Verkabelungen Start-Ziel (Elektrisches Zeitnehmungskabel: paar nr, Anschlüsse):

*Cable souterrain 64 paires
 Sortie au depart H , H et F , depart junior , Trifollet , depart SL , cabane à Poincet*

9. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtsmöglichkeiten (Bahn, Lifts):

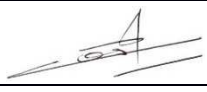
*Funiculaire Funival TSD de la Daille
 2200ph 2400ph*

10. The inspector was assisted by: - Etaient présents à l'inspection: - Anwesende an der Inspektion:

11. General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:

12. Conclusions: - Conclusions: - Schlussfolgerungen:

Bon pour homologation

13.	Date of the inspection:	14 decembre 2021	Signature :	
	Date de l'inspection:		Signature :	
	Inspektionsdatum:		Unterschrift:	
			The Inspector :	Jean Lou Costerg
			L'inspecteur :	
			Der Inspektor :	

Translation of the present Inspection Report in the local language is strongly suggested upon responsibility of the local NSA and copy of the original version must be kept attached to the Homologation Certificate.

***Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to the homologation dossier.
D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au dossier d'homologation.
Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.***

DEMANDE : d'homologation de ré-homologation pour une inspection :
 NATIONALE et/ou **INTERNATIONALE** d'une piste **ALPINE**.

03/2019

**CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A ADRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).
 A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.**

Comité : SA		Club : Club des sports de Val d'Isère
Lieu : Val d'Isère		Nom de la piste : G raye
Nom et adresse du demandeur : Club des sports de Val d'Isère - route de balme - BP61 - 73150 Val d'Isère		
Tél. 0479060349 :	GSM : 0625942186	Email : it@valsport.org

Ré-homologation : La piste a déjà été inspectée par : **Jean-lou COSTERG**

(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation	2677/01/11	3543/02/18	2676/01/11	
-----------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	GS	GS	SL	
Catégorie →	Toutes categ.	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	2263	2213	2013	
Altitude arrivée (m) :	1813	1813	1813	
Dénivelé (m) :	463	400	200	
Longueur (m) :	1570	1372	674	
Pente moyenne % :	29	29	29	
Pente maximum % :	46	45	40	
Pente minimum % :	14	14	14	
Orientation de la piste :	29	29	29.7	

☞ **Situation géographique, descriptif du terrain :** (Précisez)

Piste sur terrain d'alpage de haute montagne, travaillée artificiellement sur le secteur de la daïlle.

☞ **Enneigement habituel :**

Branchement d'eau : **OUI**

Neige de culture : **OUI**

(Précisez) : Entre 1,50 m et 4 m d'enneigement naturel et avec un complément d'enneigement par neige de culture sur l'ensemble du parcours.

☞ **Effets du vent :** (Précisez) :

.En période météorologiques perturbées, peut être important...

☞ **Dispositif de sécurité et de protection :**

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez :

- Au départ, pour empêcher la clientèle de passer (+ panneau : piste réservée à la compétition » au niveau du TC10 et aussi filet B C de separation sur toute la longueur de la piste et matelas + filet B sur poteau 10 - TC 10
- Au niveau de l'entrée en forêt (côtés gauche et droit), filet, A possible de doubler filet B
- protection sur le cote gauche de la piste au niveau du trifoilet par filets A et possible filet B
- protection dans la forêt et sur le bas de G RAYE par des filets A puis B sur le coté gauche de la piste en descendant et sur la parti de droite filet B
- entree forêt dans le virager et gauche niveau plan des eaux mettre matelat et/ou AIRFENSE sur poteau pour le treuille des dameuses.

Description des aires de départ et d'arrivée :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez : entree Départ "Plateforme de l'intermédiaire» pour les coureurs et le jury + personnel de chronométrage (Alt: 2286m)"
Arrivée : en contrebas de la cabane de chronométrage (Alt : 1 813 m pour « Toutes Catégories »).

○ Possibilités d'abri au départ : (Précisez) :

.Une tente est mis au départ et il y a possibilité d'attente au niveau de la folie douce en cas de grand intempérie...

○ Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée :

Précisez : Zone de départ : Tente provision pour l'accueil du jury et des athletes.

○ Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

(Description des moyens techniques de télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : OUI / Câbles : BIPAIR / Radios : OUI

Précisez : Câbles multipaires (64) entre le départ et l'arrivée, il y a possibilité de liaisons intermédiaires par câbles multipaires et nous avons des lignes téléphoniques. les téléphones mobiles captent sur l'ensemble de la piste.

Possibilités d'accès (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les possibilités de remontées mécaniques),

(Précisez) : Nous avons un parking ouvert qui se situe a cote du funiculaire, un parking aussi couvert se trouve en face de l'arrêt de bus qui permet de déposer les personnes devant l'aire du de départ du TC10.

○ Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) : (Précisez) :

- Par le funiculaire « Funival » (débit : 2 200 personnes /heure)
- Par le telecabine TC10 (débit : 2 400 personnes /heure)..

Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez :

- Sans difficulté sur l'ensemble de la piste
- DZ hélicoptère au bas de la piste à proximité du départ du Funival
- Possibilité de dépose sur le parcours.

○ Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère : OUI

○ Dispositif hospitalier : (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)

(Précisez) :

- Bourg Saint Maurice :30kms
- Moutiers :60 kms
- Albertville :80 kms
- Chambéry :130 kms
- Grenoble :160 kms.

Date de la demande : 04/12/2021

Nom du demandeur: Mme Ingrid JACQUEMODClub des Sports de Val d'Isère
B.P. 61
73152 VAL D'ISERE CEDEX
Tél : +33.(0)4.79.06.03.49 – Fax : +33.(0)4.79.06.26.11 – Email : info@valsport.org

GSM :

Email : info@valsport.org

TRACE HOMOLOGATION PISTE "G/RAYE"
VAL D'ISÈRE - FRANCE - Geant et Slalom
TOUTES CATÉGORIES (Hommes et Dames)
ALL categories (Men & Ladies)

Information techniques Geant - Hommes

Hommes
Altitude de départ : 2263 m
Altitude d'arrivée : 1813 m
Dénivelée Geant : 463 m
Longueur : 1570 m
Pente maxi : 45,2 %
Pente Mini : 14 %
Pente moyenne : 29 %

Information techniques Geant - Hommes et femmes

Hommes et femmes
Altitude de départ : 2213 m
Altitude d'arrivée : 1813 m
Dénivelée Geant : 400 m
Longueur : 1372 m
Pente maxi : 45 %
Pente Mini : 14 %
Pente moyenne : 29 %

Information techniques Slalom - Toutes categories

Hommes et Dames
Altitude de départ : 2013 m
Altitude d'arrivée : 1813 m
Dénivelée Slalom : 200 m
Longueur : 674 m
Pente maxi : 40 %
Pente Mini : 12 %
Pente moyenne : 29,7 %

Gare d'arrivée TC10

Départ Geant Homme
 Altitude : 2 278 m

Départ Geant Homme et Femme
 Altitude : 2 213 m

Départ Slalom
 Altitude : 2013 m

Trifoliet

Arrivée : 1813 m

Cabane
 Chrono

Funiculaire



TRACE HOMOLOGATION PISTE " G/ RAYE"
VAL D'ISÈRE - FRANCE - Geant et Slalom
TOUTES CATÉGORIES (Hommes et Dames)
ALL categories (Men & Ladies)

Information techniques Geant - Hommes

Hommes
Altitude de départ : 2263 m
Altitude d'arrivée : 1813 m
Dénivelée Geant : 463 m
Longueur : 1570 m
Pente maxi : 45,2 %
Pente Mini : 14 %
Pente moyenne : 29 %

Information techniques Geant - Hommes et femmes

Hommes et femmes
Altitude de départ : 2213 m
Altitude d'arrivée : 1813 m
Dénivelée Geant : 400 m
Longueur : 1372 m
Pente maxi : 45 %
Pente Mini : 14 %
Pente moyenne : 29 %

Information techniques Slalom - Toutes categories

Hommes et Dames
Altitude de départ : 2013m
Altitude d'arrivée : 1813 m
Dénivelée Slalom: 200 m
Longueur : 674 m
Pente maxi : 40 %
Pente Mini : 12 %
Pente moyenne : 29,7 %

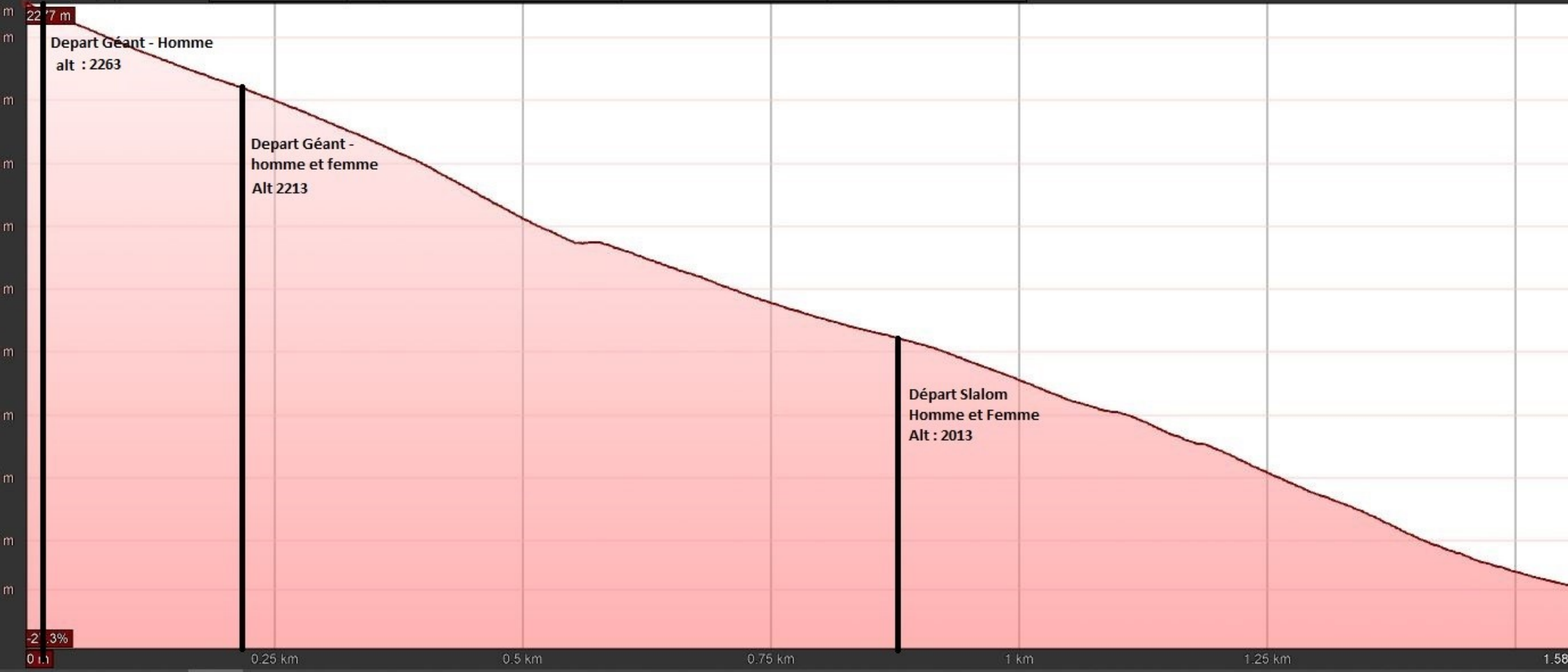


Funiculaire

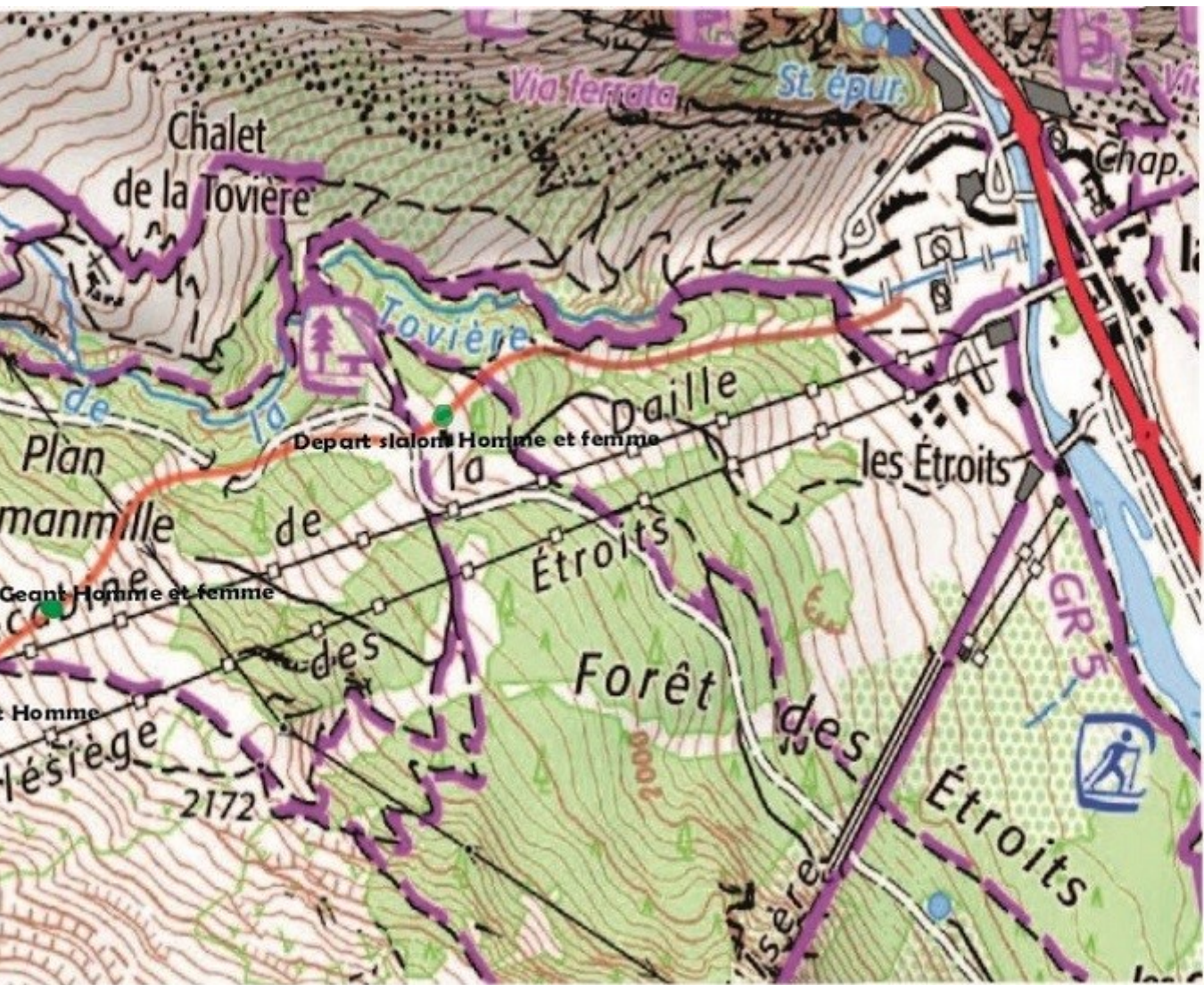


1985 Date des images satellite : 1/1/2006 45°27'32.13"N 6°57'11.83"E élév. 2044 m altitude 3

Totaux des plages de valeurs : Distance : 1.58 km Gain/perte d'élévation : 1.8 m, -468 m Pente maximale : 12.7%, -46.4% Pente moyenne : 6.6%, -29.7%



2.3% 0.1 0.25 km 0.5 km 0.75 km 1 km 1.25 km 1.58





CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Val D'Isère

Discipline	GEANT	GEANT	SLALOM	
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	G			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	2263	2213	2013	
Altitude arrivée (m) :	1813	1813	1813	
Dénivelé (m) :	450	400	200	
Longueur (m) :	1570	1372	674	
Sous le N° d'homologation	4176/12/21	4177/12/21	4178/12/21	
Code FFS	167	2235	370	
Ancien nom de la piste				

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Jean Lou Costerg

Date d'expiration (1) :
07/31

Fait le : 20 décembre 2021

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

La Présidente de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subi des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)

www.ffs.fr